

ENVIRONNEMENT
MAURICIE



Connectivité
écologique
Mauricie

PLAN DE CONNECTIVITÉ DU SUD-OUEST DE LA MAURICIE

Octobre 2024



Connectivité écologique Mauricie

Nous reconnaissons que le territoire concerné par le plan de connectivité qui suit fait partie du territoire ancestral non cédé de la Nation Atikamekw, gardienne des terres et des eaux du Nitaskinan sur lesquelles nous habitons et travaillons.

Dans un esprit d'amitié et de solidarité, nous les remercions de la bienveillance avec laquelle ils nous accueillent.

Rédaction

Raphaël Derriey, conseiller en milieux naturels, Environnement Mauricie

Révision

Valéry Colin, directrice de projet, Environnement Mauricie

Christine Hill, biol., conseillère en écologie, Environnement Mauricie

Le plan de connectivité du Sud-Ouest de la Mauricie a pu être réalisé grâce à l'appui financier de la Fondation de la faune du Québec, du gouvernement du Québec, de Conservation de la nature Canada et de l'Agence Parcs Canada.



Fondation de la faune du Québec

Québec



CONSERVATION
DE LA NATURE
CANADA



TABLE DES MATIÈRES

Liste des abréviations	3
Introduction	4
Portrait du territoire	5
Municipalités concernées	5
Acteurs du territoire	7
Caractéristiques du territoire	7
Occupation du territoire	7
Faune et flore	8
Cours d'eau et milieux humides	9
Tenure des terres	10
Visite de terrain	10
Diagnostic du territoire	12
Forces et faiblesses	12
Mortalité routière	13
Rôles du corridor	16
Réduction des obstacles et de la mortalité de la faune	16
Facilitation de la protection des milieux naturels	17
Développement d'un accès à la nature de proximité	17
Fourniture de services écosystémiques	17
Renforcement du sentiment d'appartenance	17
Gouvernance	18
Système de gouvernance	18
Pérennisation du corridor	20
Plan d'action	21
Conclusion	27
Bibliographie	28
Annexe A	29

LISTE DES ABRÉVIATIONS

- AMFM** | Agence régionale de mise en valeur des forêts privées mauriciennes
- BVSM** | Bassin Versant Saint-Maurice
- CDPNQ** | Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec
- CNA** | Conseil de la Nation Atikamekw
- CNC** | Conservation de la nature Canada
- Comité ZIP** | Comité de zone d'intervention prioritaire
- ECCC** | Environnement et Changement climatique Canada
- EEE** | Espèce exotique envahissante
- FFQ** | Fondation de la faune du Québec
- IQCÉ** | Initiative québécoise des corridors écologiques
- MAMH** | Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation
- MAPAQ** | Ministère de l'Agriculture, des Pêches et de l'Alimentation
- MDDELCC** | Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques
- MELCCFP** | Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
- MRC** | Municipalité régionale de comté
- MTMD** | Ministère des Transports et de la Mobilité durable
- OBVRLY** | Organisme de bassins versants des rivières du Loup et des Yamachiche
- OGAT** | Orientations gouvernementales en aménagement du territoire
- PAF** | Plan d'aménagement forestier
- PDE** | Plan directeur de l'eau
- PGIR** | Plan de gestion intégrée régional
- SAD** | Schéma d'aménagement et de développement
- SPBM** | Syndicat des producteurs de bois de la Mauricie
- UPA** | Union des producteurs agricoles
- UQTR** | Université du Québec à Trois-Rivières

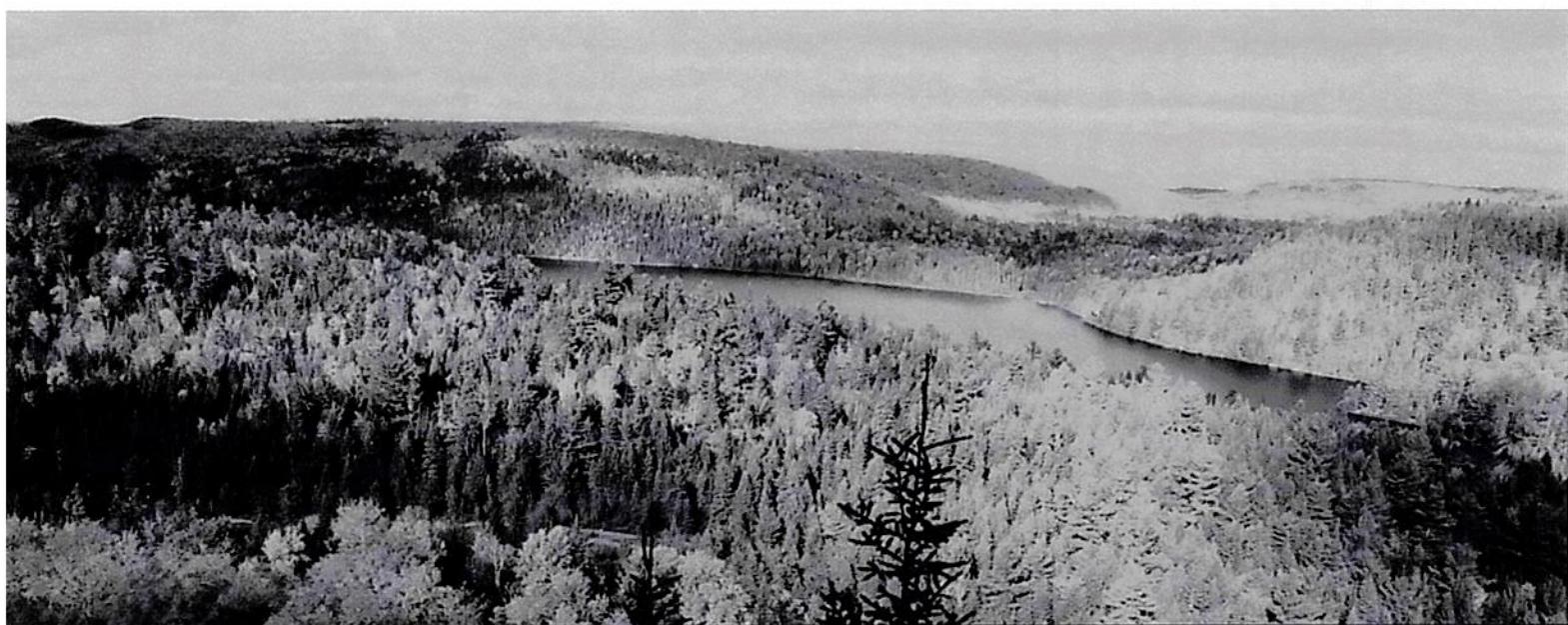
INTRODUCTION

Les changements climatiques et les pressions anthropiques ont de forts impacts sur les milieux naturels. On remarque notamment une tendance à l'accélération de la perte, la dégradation ou la fragmentation des habitats naturels alors que dans un contexte de changement climatique, il est attendu que les espèces fauniques et floristiques migrent pour s'adapter. Au Québec, l'estimation de **la migration est de 45 km** en moyenne par décennie en direction du nord (IQCÉ, 2024).

Cette tendance globale à la perte d'habitats propices à la faune est aussi présente en Mauricie, notamment au sud du territoire qui est morcelé par des infrastructures routières, des activités agricoles et d'autres activités humaines. Cette **fragmentation des milieux naturels affecte négativement la biodiversité et les fonctions et services écologiques rendus.**

Afin de répondre à ces enjeux, maintenir une connectivité écologique entre les noyaux d'habitat s'avère une des solutions les plus efficaces pour protéger la biodiversité et les services qu'elle rend à la société (*Groupe de travail sur l'adaptation et la biodiversité*, 2018). **C'est l'objectif auquel doit répondre ce plan de connectivité entre le lac Saint-Pierre et le parc national de la Mauricie** grâce auquel une vision globale des actions prioritaires à entreprendre pour faciliter les déplacements des espèces fauniques a été identifiée. Ces actions touchent à la fois le déplacement proprement dit mais aussi le maintien ou la restauration des habitats indispensables au déplacements.

Suite à l'analyse du territoire et de ses caractéristiques, un diagnostic a pu être réalisé pour définir les enjeux principaux auxquels devait répondre le corridor. Un système de gouvernance et un plan d'action ont aussi été établis pour répondre aux objectifs fixés.



PORTRAIT DU TERRITOIRE

Le secteur concerné, situé à l'ouest de la rivière Saint-Maurice, est un excellent exemple des défis que l'on peut rencontrer pour assurer une bonne connectivité des milieux naturels. On y trouve des **milieux naturels d'exception** comme quatre des neuf sites identifiés dans la région comme étant prioritaires par la Fondation de la faune du Québec (FFQ).

Ces quatre sites sont les tourbières proches de l'aéroport de Trois-Rivières, le marais Saint-Eugène à Pointe-du-Lac, les marais riverains au Nord-Est du lac Saint-Pierre et les sites de ponte de tortues des bois de la rivière Shawinigan. Mais sont aussi présents des grands axes routiers (autoroutes 40 et 55, route 350, chemin des Dalles, chemin de St-Thomas) et des grands secteurs d'activité humaine qui viennent compliquer la connexion entre ces milieux naturels.



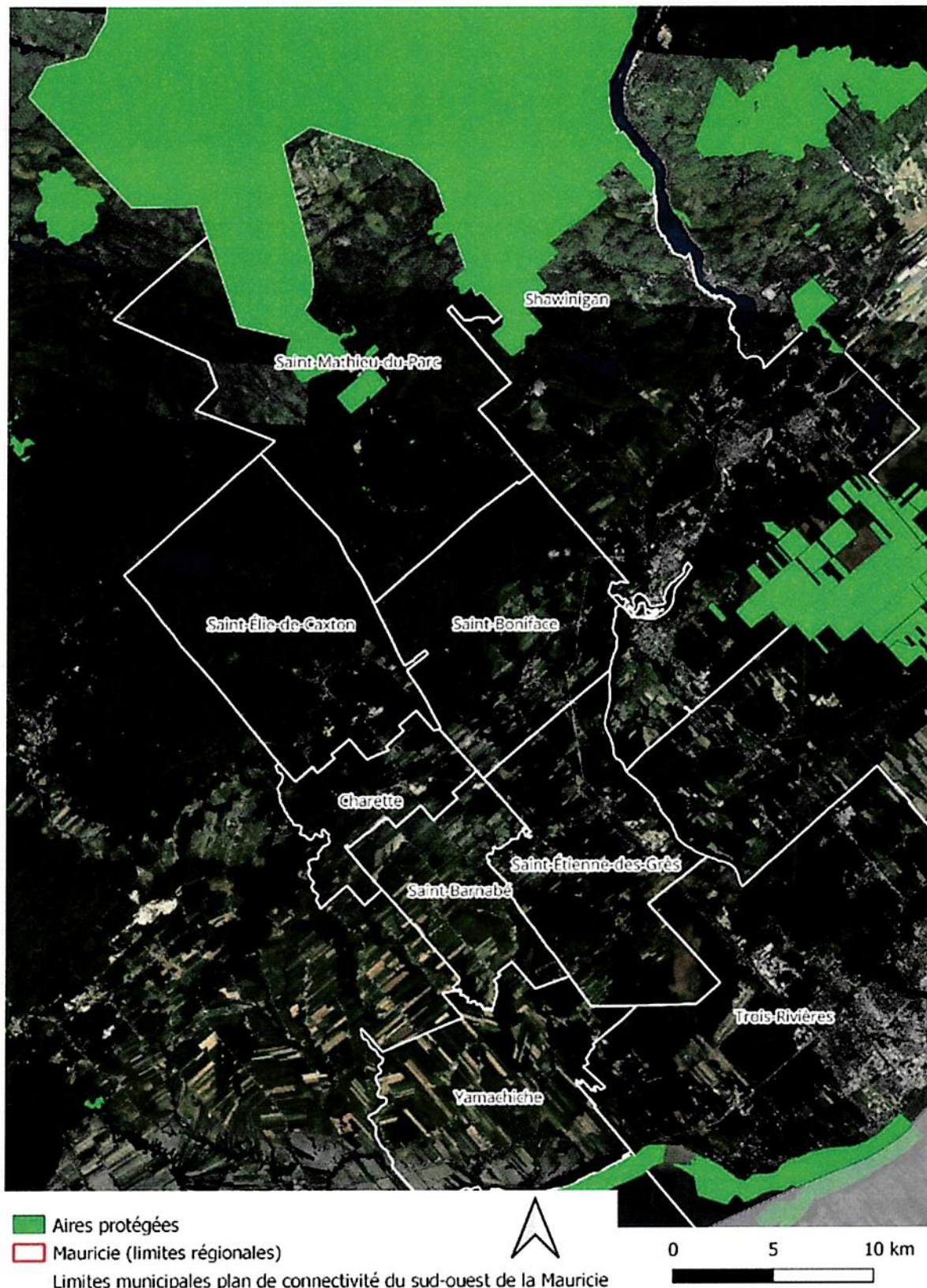
Municipalités concernées

Les principales villes et municipalités concernées par ce plan de connectivité sont **Trois-Rivières, Shawinigan et sept municipalités de la MRC de Maskinongé** soit Yamachiche, Saint-Étienne-des-Grès, Saint-Barnabé, Charette, Saint-Élie-de-Caxton, Saint-Boniface, et Saint-Mathieu-du-Parc (figure 1).

Il existe aussi des corridors écologiques en direction de la région de Lanaudière dans la municipalité de Saint-Alexis-des-Monts. Ils ne seront pas décrits en détail dans ce plan qui se concentre sur la zone entre le lac Saint-Pierre et le Parc de la Mauricie cependant plusieurs des actions identifiées s'appliqueront aussi à ces corridors. Par ailleurs, il est important de noter qu'il est possible que d'autres corridors existent dans des municipalités voisines mais ceux-ci n'ont pas encore été identifiés avec les données existantes. Nos visites de terrain semblent par exemple indiquer que la rivière du Loup est très certainement un corridor (figure 3). Des inventaires de terrain plus complet devront être effectués dans ces secteurs.



Figure 1 | Municipalités concernées par le plan de connectivité du Sud-Ouest de la Mauricie





On remarque une différence notable dans l'occupation du sol entre les municipalités situées au sud (plaine du Saint-Laurent) présentant une importante zone agricole alors que les municipalités du nord sont majoritairement recouvertes de zones forestières (contrefort du bouclier canadien et bouclier canadien). Cette différence est moins prononcée à l'intérieur du corridor ([tableau 1](#)).

Acteurs du territoire

En plus des acteurs du milieu municipal cités plus haut, de nombreux intervenants agissent sur le territoire et ont un rôle à jouer pour favoriser une meilleure connectivité des milieux naturels.

Afin de réaliser un plan de connectivité en adéquation avec les besoins des acteurs locaux, une vingtaine d'organisations ont été consultées tel que des **représentants du milieu municipal, agricole et de la foresterie, les organismes de conservation et de gestion de l'eau, le Conseil de la Nation Atikamekw (CNA) et certains ministères**. Un grand nombre de ces acteurs ont participé aux trois ateliers de concertation qui se sont tenus de novembre 2023 à février 2024 et les autres ont eu l'occasion d'exprimer leurs commentaires lors de rencontres individuelles ou en commentant les propositions résultant des ateliers ([annexe A](#)).

Cette grande diversité d'acteurs et la variété des enjeux auxquels ils font face est un défi important mais aussi une force avec des experts de nombreux sujets pouvant bonifier les actions proposées et en porter certaines comme le montre le plan d'action proposé.

Caractéristiques du territoire

Les ateliers de concertation ont permis d'identifier les **caractéristiques principales** du territoire pouvant avoir une **influence sur le déplacement de la faune**. Pour cela, les données existantes disponibles et les connaissances des participants ont été mobilisées et sont présentées dans les prochaines sections.

Occupation du territoire

On peut noter que le corridor est **majoritairement forestier (84 %)**, ce qui est un résultat logique au vu de la méthodologie d'identification initiale du corridor utilisée par le Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP).

Cependant, la proportion de milieux boisés diffère selon les municipalités, passant de 59 % à Trois-Rivières jusqu'à 99 % à Saint-Mathieu-du-Parc. Les milieux humides sont aussi très présents notamment à Trois-Rivières où ils représentent 29 % du corridor.

Tableau 1 | Occupation du sol dans le corridor Sud-Ouest par municipalité (en %)

	Milieu anthropique	Milieu agricole	Milieu boisé	Milieu humide	Friche / arbustif	Eau profonde	Sol nu
Trois-Rivières	3	3	59	29	4	< 1	1
Yamachiche	5	13	63	13	4	2	< 1
Saint-Barnabé	2	20	64	4	8	1	1
Saint-Étienne-des-Grès	3	11	62	19	4	< 1	< 1
Charette	5	14	69	4	7	1	< 1
Saint-Boniface	1	5	89	1	3	< 1	< 1
Saint-Élie-de-Caxton	2	/	98	/	/	/	/
Saint-Mathieu-du-Parc	< 1	< 1	99	/	/	/	/
Shawinigan	10	4	67	7	8	3	2
Territoire d'étude	2	4	84	7	2	< 1	< 1

Source | Occupation du sol des Basses-terres du Saint-Laurent (ECCC et MDDELCC) - 2018 / Affectation du territoire (MAMH) - 2020

La proportion d'occupation du sol par le milieu agricole est notable dans les municipalités du sud et du centre du corridor (Yamachiche, Saint-Barnabé, Saint-Étienne-des-Grès et Charette). Celles-ci ont des proportions non négligeables du corridor composées de milieu agricole (11 % à 20 %). Finalement, les milieux anthropiques sont peu présents (2 %) dans le corridor à l'exception de la portion située à Shawinigan où l'on retrouve environ 10 % de milieu anthropique dans le corridor.

Faune et flore

Le corridor du sud-ouest de la Mauricie est un secteur d'importance pour de nombreuses espèces fauniques et floristiques mais plus particulièrement pour plusieurs espèces à statut précaire.

Plusieurs **espèces fauniques à statut précaire** ont été observées dans le corridor ou à proximité immédiate : la tortue des bois, la chauve-souris rousse, le pygargue à tête blanche, la salamandre à quatre orteils, la couleuvre verte et celle à collier ainsi que plusieurs espèces de poissons et d'oiseaux. Plusieurs **espèces floristiques à statut précaire** ont aussi été relevées dans le corridor du sud-ouest de la Mauricie comme l'aster à feuilles de linaire, l'éléocharide de Robbins, la goodyéria pubescente, la listère du Sud, la peltandre de Virginie et la spiranthe de Case (CDPNQ, 2024).

Toutes ces espèces se retrouvent dans des milieux aussi divers que les milieux humides et hydriques, les sols sableux, les forêts matures ou les friches. L'identification d'un corridor et la mise en œuvre de mesures visant à protéger les noyaux de conservation, ainsi qu'à réduire l'impact des obstacles au déplacement, auront des effets bénéfiques pour ces espèces fauniques et floristiques.

Outre les espèces à statut précaire, le corridor du sud-ouest de la Mauricie abrite également des **espèces exotiques envahissantes** dont les plus répandues sont la renouée du Japon, la salicaire commune et le roseau commun (phragmite). En tout, huit espèces y ont été officiellement recensées. Toutefois, l'inventaire demeure incomplet et certaines espèces ou occurrences d'espèces déjà identifiées ne figurent pas dans les données disponibles. Certaines de ces espèces exotiques envahissantes poussent de manière très dense et peuvent représenter un obstacle au déplacement de la faune. Des mesures sont donc proposées dans le plan d'action.



Cours d'eau et milieux humides

La section sud du corridor présente plusieurs goulots d'étranglement où les milieux naturels sont réduits à des zones de très faible largeur. Dans ces secteurs, les milieux naturels restants sont souvent situés le long des cours d'eau. C'est notamment le cas le long de la **rivière Yamachiche**.

Il convient également de souligner que les zones de milieux naturels plus larges au sein du corridor comprennent fréquemment une proportion significative de milieux humides.

Ces deux observations montrent l'importance des cours d'eau et des milieux humides dans le maintien de zones naturelles permettant de relier le lac Saint-Pierre et le Parc national de la Mauricie (figure 2).

De plus, ces milieux apportent une diversité d'habitats au sein du corridor, ce qui renforce encore leur importance. C'est pour cette raison qu'il a été décidé de concentrer les efforts de maintien de la connectivité le long des cours d'eau et des milieux humides de grande taille dans les secteurs majoritairement forestiers lorsque d'autres critères de décision pour le tracé du corridor étaient absents, comme à Shawinigan, Saint-Mathieu-du-Parc et Saint-Élie-de-Caxton.

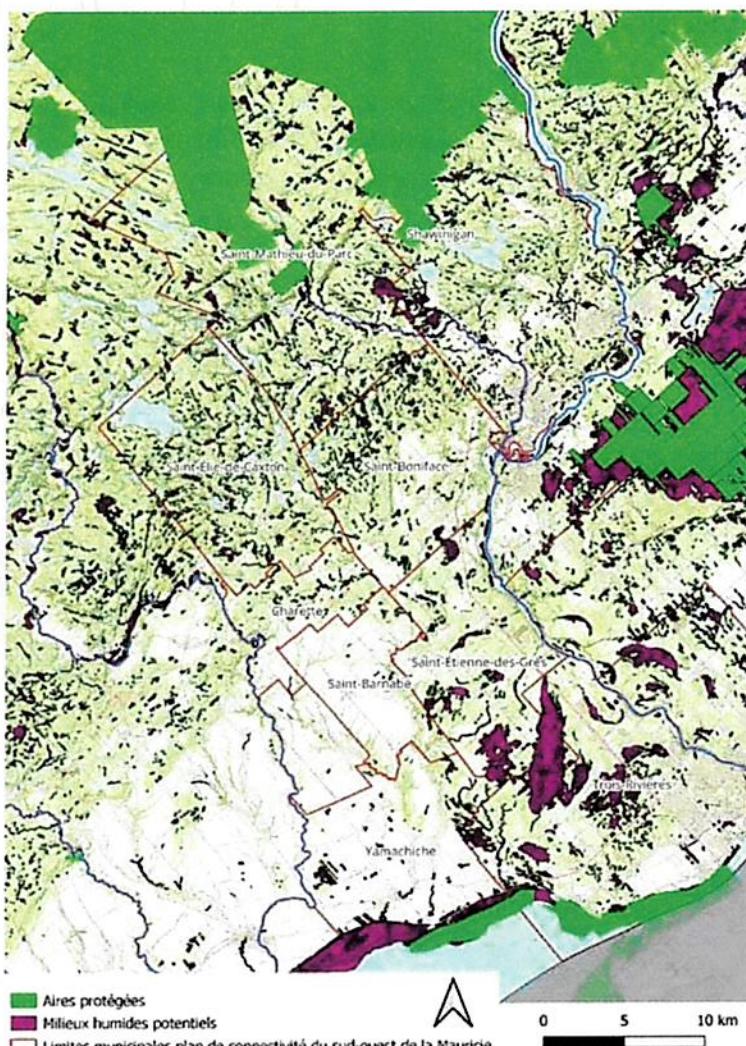


Figure 2 | Milieux humides potentiels

Tenure des terres

Une des dernières caractéristiques du territoire à souligner concerne la tenure des terres au sein du corridor.

En effet, plusieurs participants ont pointé la contrainte que peut représenter le caractère majoritairement privé des terres au sein du corridor pour la mise en œuvre des mesures du plan d'action.

En effet, cela va impliquer des efforts plus importants pour parvenir à mobiliser le grand nombre de citoyens concernés.

La grande majorité du territoire du corridor est effectivement constitué de terres privées avec des proportions supérieures à 95 % pour toutes les municipalités sauf Saint-Élie-de-Caxton (93 %), Shawinigan (87 %) et Saint-Mathieu-du-Parc (39,5 %). Cette dernière est la seule municipalité où le corridor se situe majoritairement en terres publiques. Certaines portions du corridor dans cette municipalité sont d'ailleurs incluses dans une réserve de biodiversité projetée.

Visite de terrain

À l'automne 2023, en collaboration avec l'UQTR, **15 sites ont été instrumentés** afin de mieux connaître le corridor identifié par géomatique.

Pour cela, des caméras de chasse et des enregistreurs sonores ont été installés sur chaque site pour caractériser la présence de faune au sein du corridor. Les obstacles au déplacement de la faune présents ont aussi été relevés (routes, clôtures, fossé, etc.), ainsi que les caractéristiques des ponceaux présents pour vérifier si le déplacement de la faune y est possible.

Les données obtenues ont permis de tirer certaines conclusions dont :

- l'importance du corridor le long de la **rivière Yamachiche** et de manière plus globale du secteur Ouest du corridor qui semble présenter une plus grande diversité biologique.
- la confirmation de l'importance des **tourbières situées au Nord de l'aéroport de Trois-Rivières** comme noyau de conservation intermédiaire.
- l'identification des ponts sur la rivière Yamachiche et du passage de la voie ferrée sous l'autoroute 40 à Trois-Rivières comme des **lieux de passage importants**, à bonifier pour rétablir la connectivité entre la zone riveraine du lac Saint-Pierre et le reste du corridor.
- le fait que la plupart des **ponceaux** ne sont actuellement pas des points de passage possibles pour la faune d'où la nécessité de les élargir, voire de les remplacer par des ponts pour **favoriser le déplacement de la faune**.



DIAGNOSTIC DU TERRITOIRE

Forces et faiblesses

Parmi les caractéristiques présentées précédemment, on trouve autant des forces que des faiblesses et ce pour les milieux naturels comme pour les milieux anthropiques.

Ces caractéristiques sont résumées dans le tableau suivant.

Tableau 2 | Forces et faiblesses du corridor Sud-Ouest

Milieux naturels	Milieux anthropiques
FORCES	FORCES
FAIBLESSES	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> Présence de cours d'eau et de milieux humides de grande taille Présence de grande superficies forestières diversifiées Grande diversité de milieux naturels qui forment une mosaïque pouvant abriter une forte biodiversité Présence de plusieurs espèces à statut précaire dont la tortue des bois 	<ul style="list-style-type: none"> Des efforts de protection sont en cours dans plusieurs secteurs notamment à Saint-Mathieu-du-Parc Les aires protégées, les réserves en terres privées ou encore les aires de protection des sites de prélèvement d'eau potable sont des milieux qui sont préservés des pressions anthropiques
<ul style="list-style-type: none"> Contraintes topographiques et géologiques (fortes pentes, zones de glissement de terrain etc.) dans certains secteurs La rivière Saint-Maurice peut-être un obstacle entre l'est et l'ouest de la Mauricie 	<ul style="list-style-type: none"> Présence de plusieurs routes majeures traversant le corridor Importante superficie de terres agricoles dans le sud du territoire pouvant limiter le déplacement de la faune en réduisant les noyaux d'habitats intermédiaires Forte pression de développement dans les périphéries urbaines Présence de plusieurs autres activités occupant des grandes superficies dans ou à proximité du corridor (sites d'enfouissement, sablières, carrières et mines, usine d'explosif, etc.) La grande majorité du corridor est constitué de terres privées, ce qui peut rendre complexe la mise en place d'actions ambitieuses du fait de la multiplicité des acteurs à mobiliser



En partant des données du MELCCFP pour les Basses-terres du Saint-Laurent et de Conservation de la nature Canada (CNC) pour le reste du territoire d'étude, le tracé a été modifié pour intégrer ou retirer certains secteurs grâce aux caractéristiques du territoire identifiées.

Le MELCCFP a cherché à déterminer les milieux susceptibles de **répondre aux besoins de cinq espèces cibles** (grande musaraigne, martre d'Amérique, salamandre cendrée, grenouille des bois et ours noir) et favoriser leurs déplacements entre des grandes zones de conservation.

Ces espèces sont des espèces « **parapluies** » dont les besoins couvrent une grande gamme de conditions permettant d'optimiser la contribution du paysage à la connectivité (MELCCFP, 2023). On retrouve principalement ces espèces dans les **milieux humides ou forestiers** et le tracé du corridor suit donc majoritairement ce type de milieux.

Le tracé final proposé pour le corridor du sud-ouest de la Mauricie est visible sur la [figure 3](#). Le corridor de la **rivière du Loup** est aussi indiqué même s'il reste à confirmer et son tracé à préciser avec des inventaires de terrain.

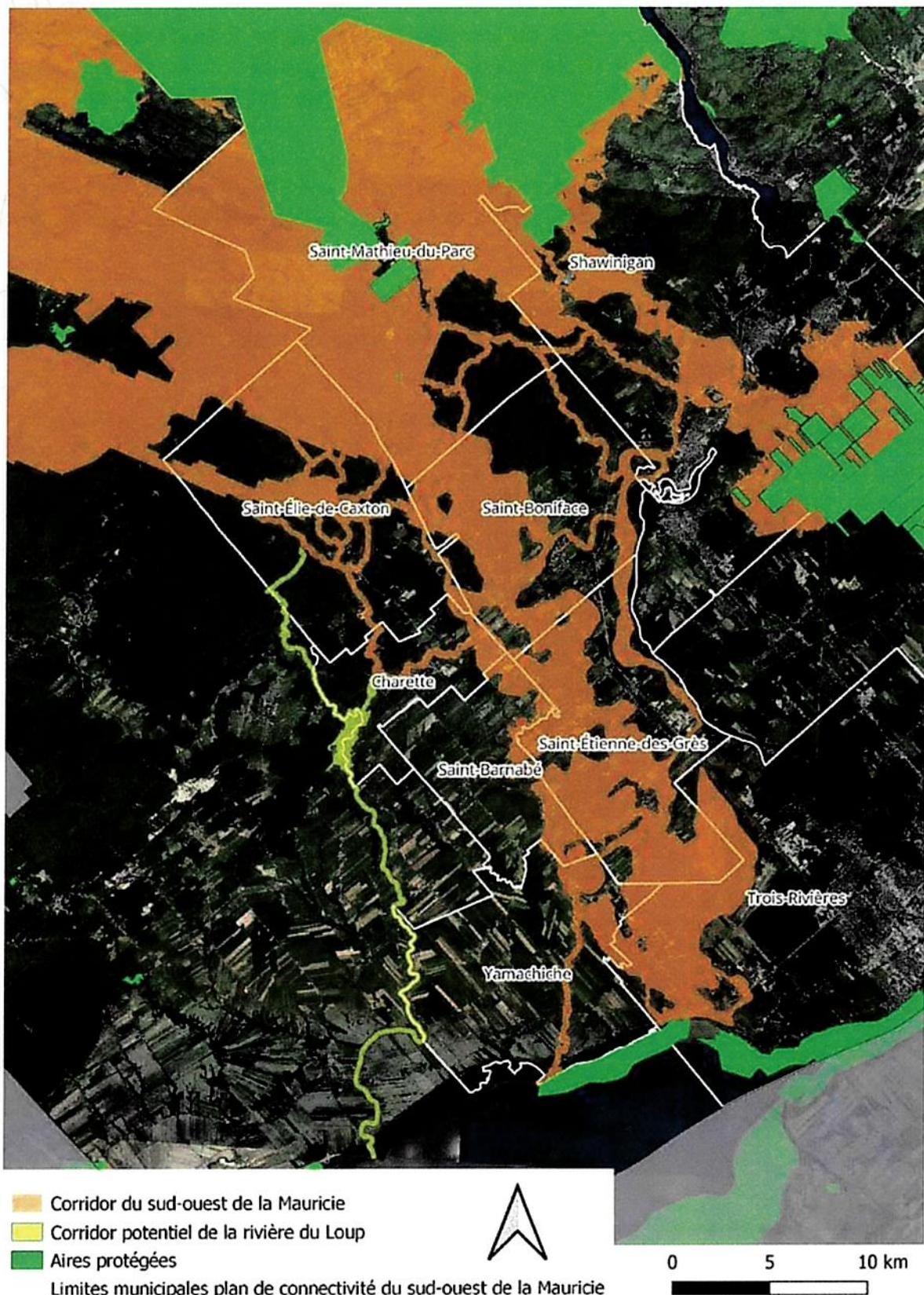
Mortalité routière

Sur différents tronçons routiers du Sud-Ouest de la Mauricie, les **accidents routiers avec la faune** (chevreuil, orignal, ours et autres animaux) ont été analysés dans le but d'identifier les lieux de passage les plus fréquents.

Pour cela, les données du Ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD) de 2010 à 2022 ont été utilisées. De manière générale, les analyses suggèrent l'existence de points chauds de passage de la grande faune au cœur du corridor identifié ([figure 4](#)), ce qui suggère qu'il y a effectivement plus de faune en déplacement au sein du corridor qu'en dehors. D'autres éléments, comme la sinuosité de la route, l'éclairage de rue, ou la vitesse des véhicules, peuvent expliquer les pics de collisions.



Figure 3 | Tracé des corridors du sud-ouest de la Mauricie



- Corridor du sud-ouest de la Mauricie
- Corridor potentiel de la rivière du Loup
- Aires protégées

Limites municipales plan de connectivité du sud-ouest de la Mauricie

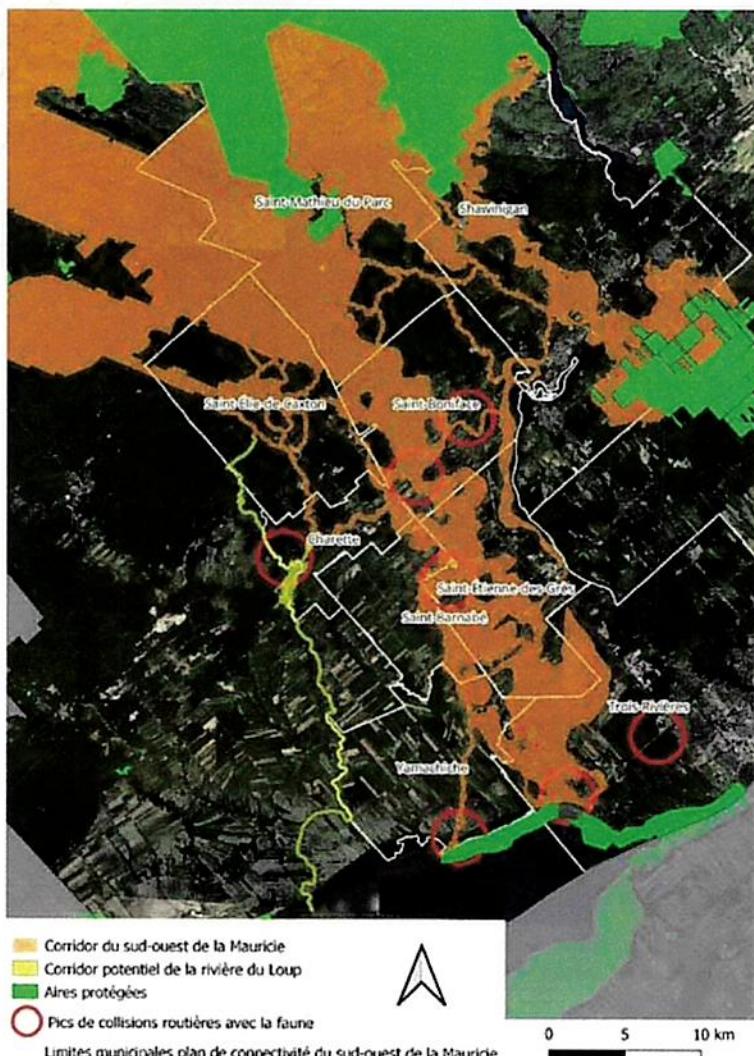


0 5 10 km

Pour cela, les données du Ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD) de 2010 à 2022 ont été utilisées. De manière générale, les analyses suggèrent l'existence de points chauds de passage de la grande faune au cœur du corridor identifié (figure 4), ce qui suggère qu'il y a effectivement plus de faune en déplacement au sein du corridor qu'en dehors. D'autres éléments, comme la sinuosité de la route, l'éclairage de rue, ou la vitesse des véhicules, peuvent expliquer les pics de collisions.

Plusieurs études ont néanmoins démontré une forte corrélation entre les points de connectivité écologique dans le paysage et la densité de collisions routières avec la grande faune (Godet et al., 2023).

Au Nord du secteur étudié, en plus des deux pics de collisions situés dans le corridor, un troisième pic de collisions a été identifié proche de la rivière du Loup, ce qui pourrait indiquer l'existence d'un corridor le long de ce cours d'eau.



Il serait important d'étudier ce secteur pour mieux le comprendre et pouvoir aussi y mettre des actions en œuvre.

Au Sud du secteur étudié, trois pics de collisions ont été identifiés dont deux le long du corridor Sud-Ouest. Le troisième pic est situé à proximité du croisement des autoroutes 40 et 55, ce qui indique qu'il y a aussi beaucoup de faune dans ce secteur. Des liens sont possibles avec le reste du corridor mais n'ont pas été validés sur le terrain.

Tous ces éléments soulignent la pertinence du tracé identifié pour le corridor et donnent des pistes de bonification pour le futur.

Figure 4 | Localisation des pics de mortalité routière faunique

RÔLES DU CORRIDOR

Lors des ateliers de concertations de l'hiver 2023-2024, **cinq rôles majeurs** ont été identifiés par les participants pour le corridor Sud-Ouest :

- Réduction des obstacles et de la mortalité de la faune;
- Facilitation de la protection des milieux naturels;
- Développement d'un accès à la nature de proximité;
- Fourniture de services écosystémiques;
- Renforcement du sentiment d'appartenance.

Ces rôles sont expliqués plus en détail dans les sections suivantes.



Réduction des obstacles et de la mortalité de la faune

Un des rôles que doit remplir le corridor est la réduction des obstacles au déplacement et de la mortalité de la faune. La mise en œuvre du corridor devrait renforcer la connectivité et **faciliter le déplacement de la faune** si elle en a besoin en :

- réduisant le nombre ou en atténuant les obstacles présents;
- réduisant la mortalité routière;
- fournissant des refuges fauniques bien répartis sur le territoire (noyaux de conservation intermédiaires) reliés par les corridors de moindre coût pour les espèces fauniques;
- permettant le maintien d'une diversité génétique des populations en réduisant leur isolement;
- restaurant des habitats propices à différentes espèces notamment les espèces à statut précaire.

Facilitation de la protection des milieux naturels

La reconnaissance du corridor Sud-Ouest permettra aussi de faciliter la protection des milieux naturels. En effet, la mise en œuvre du corridor va fournir un argument supplémentaire pour leur protection et permettre de **prioriser les secteurs critiques** à protéger dont :

- les grands massifs forestiers;
- les têtes de bassins versants;
- les habitats d'espèces à statut précaire (notamment ceux de la tortue des bois, de la salamandre à 4 orteils, des couleuvres vertes et à collier, de la chauve-souris rousse, et du pygargue à tête blanche);
- les mosaïques d'habitats diversifiés.

Développement d'un accès à la nature de proximité

Le paysage de la Mauricie est reconnu et les **activités de plein air** sont déjà bien développées mais il est encore possible de développer l'accès aux milieux naturels pour différentes activités (marche, observation faunique, activités nautiques, etc.) tout en favorisant la protection de ces territoires et en évitant le changement d'occupation du sol.

Cet accès amélioré à la nature peut aussi permettre de réduire la pression de fréquentation des espaces protégés en **répartissant mieux les usagers** sur le territoire.

Fourniture de services écosystémiques

Le maintien de larges zones de milieux naturels permet de **favoriser l'adaptation aux changements climatiques** de la faune, mais aussi des populations humaines notamment par la fourniture de services écosystémiques comme l'amélioration de la qualité de l'eau des rivières, la réduction des risques d'inondation, la pollinisation, la captation et le stockage du carbone atmosphérique, etc.

Renforcement du sentiment d'appartenance

C'est l'un des objectifs qui a été le plus mis en avant par les participants aux ateliers de concertation, qui espèrent que la mise en œuvre du corridor va permettre de créer un **mouvement collectif des acteurs locaux et des citoyens**. Cette mobilisation permettrait de développer une identité de territoire et de pérenniser la mobilisation autour de la connectivité écologique et des actions à porter pour la maintenir ou l'améliorer.

Le corridor joue plusieurs rôles qui vont au-delà de la simple protection des milieux naturels et nécessitent de développer une méthode de gouvernance qui soit la plus inclusive et efficace possible pour permettre d'atteindre les objectifs fixés.

GOUVERNANCE

Système de gouvernance

De nombreux organismes sont impliqués dans les actions à porter pour rétablir ou favoriser la connectivité écologique entre le lac Saint-Pierre et le Parc national de la Mauricie. Il est donc important de **définir précisément le rôle de chacun afin d'éviter le travail en silo**.

La nécessité d'avoir un **coordonnateur à l'échelle régionale** qui soit bien identifié a été souligné par la totalité des acteurs du territoire. Environnement Mauricie a été identifié comme l'organisme le plus à même d'être cet acteur et agira donc comme organisme de coordination des actions pour le sud-ouest de la Mauricie. Il garantira ainsi une bonne cohérence des actions réalisées.

Environnement Mauricie sera appuyé dans ce rôle par un **comité de coordination** qui aura en charge de définir la stratégie et de maintenir une vision d'ensemble pour les différentes actions mises en œuvre.

Ce comité de coordination sera lui-même alimenté par des **comités thématiques, géographiques (nord et sud) et scientifiques** qui se réuniront en fonction des besoins exprimés par les acteurs du milieu pour permettre une prise de décision éclairée. Finalement, plusieurs acteurs du territoire ont mis l'emphase sur la **participation citoyenne** de manière à les impliquer au maximum et le plus tôt possible.

La structure de gouvernance proposée est présentée dans les figures 5 et 6. La mise en place de ce système de gouvernance devrait permettre d'atteindre trois objectifs principaux :

- Pérenniser la concertation et la mobilisation des acteurs du territoire;
- Prioriser les actions à mettre en œuvre et fournir un soutien aux organismes porteurs des actions au besoin;
- Effectuer un suivi de la mise en œuvre des actions et vérifier qu'elles permettent de répondre aux objectifs fixés.

Figure 5 | Schéma de gouvernance pour la mise en œuvre du corridor Sud-Ouest

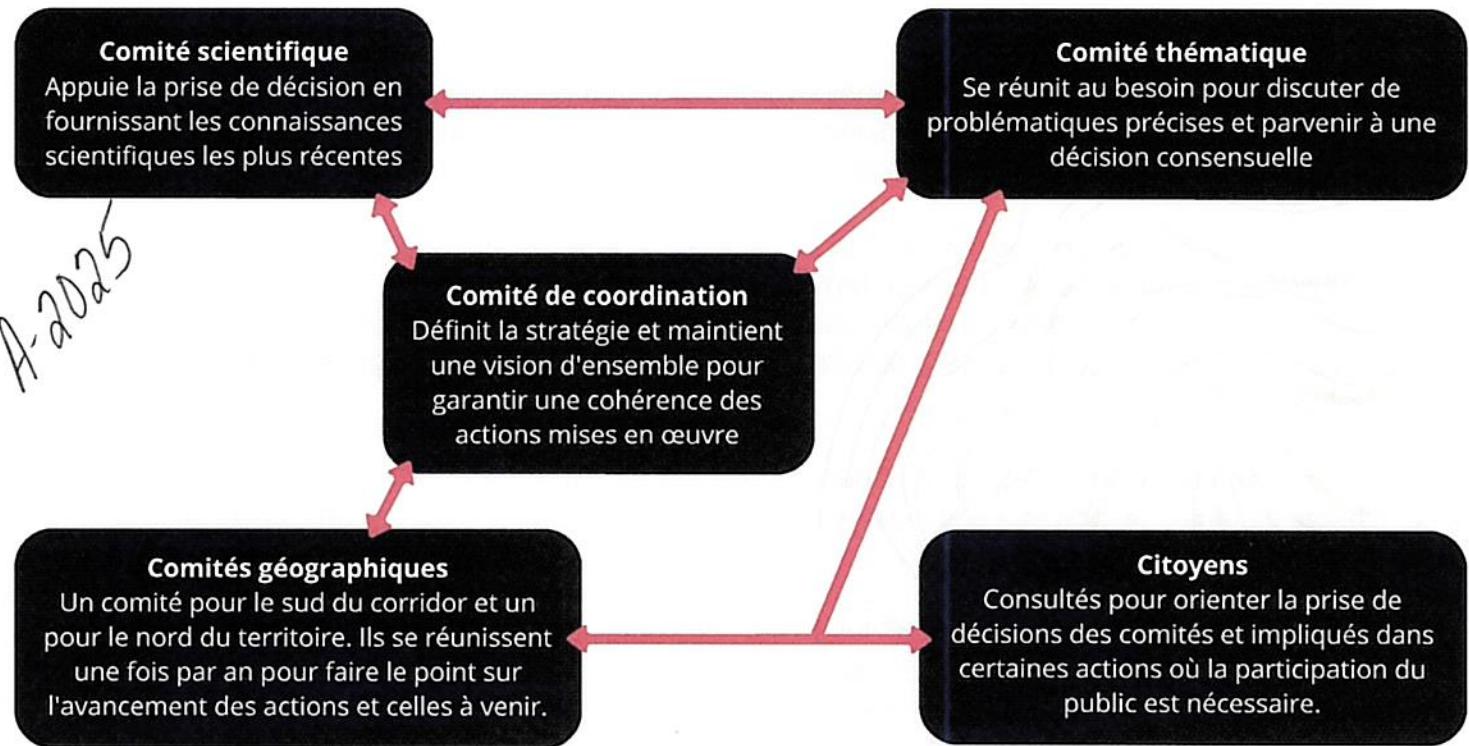
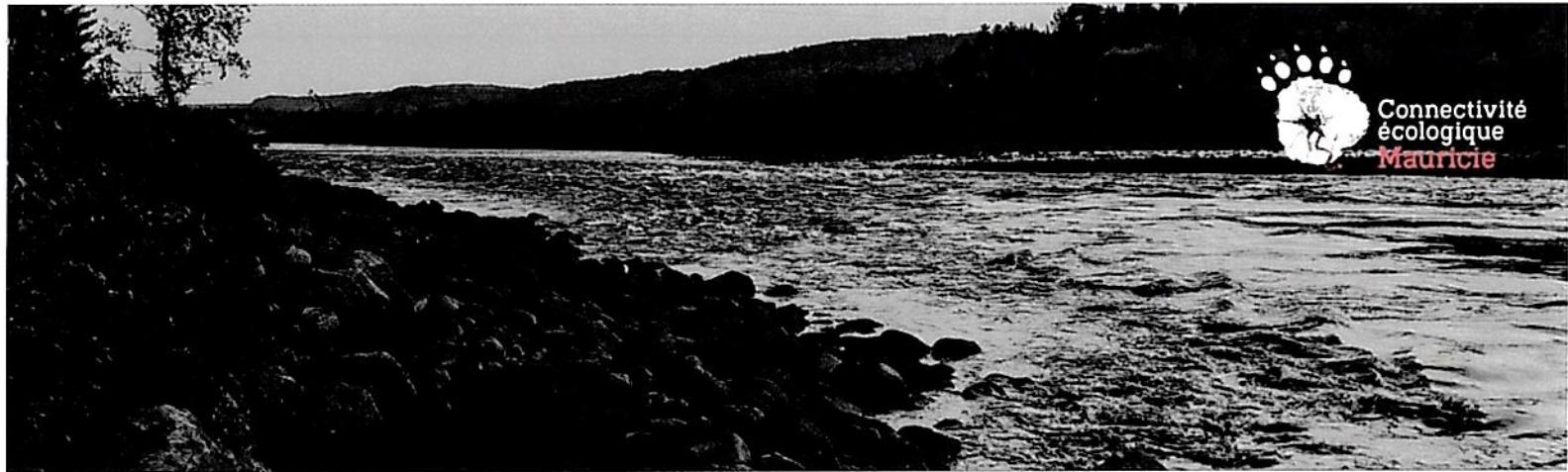


Figure 6 | Proposition de composition des comités de gouvernance

Comité de coordination	Environnement Mauricie, Conservation de la nature Canada, Parc national de la Mauricie, MRC Maskinongé, Ville de Trois-Rivières, Ville de Shawinigan
Comité scientifique	UQTR, maîtres d'œuvre de l'IQCÉ, consultants spécialisés
Comité sud	Environnement Mauricie, MRC de Maskinongé, Ville de Trois-Rivières, municipalités de Yamachiche, Saint-Étienne-des-Grès, Saint-Barnabé et Charette, Fédération de l'UPA Mauricie, un représentant d'une organisation de la foresterie privée
Comité nord	Environnement Mauricie, MRC de Maskinongé, Ville de Shawinigan, municipalités de Saint-Boniface, Saint-Elie-de-Caxton et Saint-Mathieu-du-Parc, Parc national de la Mauricie, Conservation de la nature Canada, Reliefs mauriciens, Fédération de l'UPA Mauricie, un représentant d'une organisation de la foresterie privée
Comité thématique	Environnement Mauricie et partenaires à déterminer en fonction des thématiques (agriculture, foresterie, récrétourisme, harmonisation des usages, milieux humides et hydriques, etc.)
Autres acteurs impliqués dans la démarche	Première Nation Atikamekw, Agence régionale de mise en valeur des forêts privées mauriciennes, Syndicat des producteurs de bois de la Mauricie, BVSM, OBVRLY, comité ZIP Les Deux Rives, comité ZIP du Lac-Saint-Pierre, ministères, Hydro-Québec.



Pérennisation du corridor

La plupart des éléments de gouvernance et les rôles souhaités pour le corridor cités précédemment vont nécessiter une implication à long terme des organismes et citoyens du territoire.

Les principaux défis identifiés pour pérenniser le corridor sont le **financement** et la **mobilisation des acteurs à long terme**. Afin de répondre à ces enjeux, quelques pistes de réflexion ont été abordées et certaines actions du plan d'action seront destinées à leur mise en œuvre.

En ce qui concerne le **financement**, un des objectifs principaux est de trouver des sources de financement récurrentes et qui couvrent toutes les étapes du processus (acquisition de connaissances, réalisation d'actions, suivi des résultats) afin de pouvoir démarrer des actions de longue durée en sachant qu'elles pourront être portées jusqu'au bout. La mise en commun de ressources humaines entre plusieurs organismes est une autre solution envisagée pour y parvenir.

Pour ce qui est de la **mobilisation**, l'objectif principal est de développer un sentiment d'appartenance autour du corridor Sud-Ouest. Ce sentiment devra être partagé par les acteurs du territoire ainsi que par les citoyens pour permettre une pérennisation des actions.

Plusieurs moyens d'y parvenir ont été discutés dont :

- l'obtention d'un engagement de la part des différents acteurs : reconnaissance d'un statut gouvernemental, résolution des municipalités, charte d'engagement citoyenne, etc.;
- la sensibilisation et la consultation des citoyens et des acteurs du territoire de manière continue;
- l'amélioration de la connaissance du territoire pour adapter les actions aux besoins réels et s'assurer de mettre les efforts aux bons endroits pour obtenir des résultats tangibles;
- l'intégration du corridor dans les documents de planification (SAD, PDE, PGIR, etc.) ou réglementaires pour formaliser les engagements pris.

Afin de pouvoir répondre aux enjeux présentés tout au long de ce document et de permettre au corridor de jouer son rôle, plusieurs actions ont été proposées lors des ateliers de concertation et sont présentées dans la prochaine section.

PLAN D'ACTION

Réduction des obstacles et de la mortalité de la faune

Nº	Action	Porteur	Indicateur de suivi	Cible	Durée	Coût
1	Identifier les obstacles principaux et préciser les points chauds de mortalité routière	UQTR <i>Soutien :</i> Environnement Mauricie MTMD	Cartographie des obstacles et des points chauds de mortalité routière	Recensement exhaustif des obstacles Analyse des données de mortalité routière sur une période d'au moins 12 ans	2025	\$\$
2	Identifier les principales menaces par espèces, notamment celles à statut précaire	Environnement Mauricie Organismes de conservation	Rapport de recensement des menaces pour les principales espèces	Identification des menaces pour au moins 5 espèces représentatives des différents milieux dans le sud-ouest de la Mauricie	2025	\$
3	Revue de littérature des différentes méthodes d'atténuation de la mortalité routière	Environnement Mauricie <i>Soutien :</i> MTMD	Rapport de recensement des méthodes d'atténuation de la mortalité routière	Identification exhaustive des possibilités d'action pour atténuer la mortalité routière	2025	\$
4	Sensibiliser les propriétaires de terrain et usagers du territoire	Fédération de l'UPA Mauricie / conseillers agricoles Organisations de la foresterie privée Environnement Mauricie Organismes de conservation	Nombre de propriétaires rencontrés.	Au moins 10 propriétaires rencontrés chaque année	En continu	\$\$
5	Sensibiliser le milieu municipal et identifier les secteurs prioritaires pour la mise en œuvre de mesures d'atténuation des menaces (secteurs de développement urbain à venir, etc.)	MRC / Municipalités Environnement Mauricie <i>Soutien :</i> Organismes de conservation	Nombre de municipalités/MRC rencontrées	Au moins une rencontre avec les 10 municipalités et MRC concernées	2025-2026	\$

\$: 0 à 5000 \$ | \$\$: 5001 à 15000 \$ | \$\$\$: Plus de 15000 \$

Réduction des obstacles et de la mortalité de la faune

N°	Action	Porteur	Indicateur de suivi	Cible	Durée	Coût
6	Effectuer des suivis des déplacements de la faune	Environnement Mauricie <i>Soutien :</i> Organismes de conservation	Nombre de sites instrumentés	Identification des zones de haute densité de déplacement de la faune / Caractérisation des déplacements sur au moins 10 sites	2025-2028	\$\$\$\$
7	Mise en œuvre de mesures d'atténuation de la mortalité routière : <ul style="list-style-type: none"> Aménagement de passages fauniques Canalisation de la faune vers les secteurs propices Restauration des milieux naturels (pour élargir les goulets d'étranglement) 	MRC/Municipalités Ministères (notamment MTMD) <i>Soutien :</i> Environnement Mauricie Organismes de conservation Organisations de la foresterie privée	Nombre de collisions Utilisation prouvée des passages fauniques par la faune	Réduire la mortalité routière d'au moins 10% Utilisation par la faune validée pour au moins un aménagement réalisé	2026-2028	\$\$\$\$

\$: 0 à 5000 \$ | \$\$: 5001 à 15000 \$ | \$\$\$: Plus de 15000 \$

Facilitation de la protection des milieux naturels

N°	Action	Porteur	Indicateur de suivi	Cible	Durée	Coût
8	Identifier les noyaux de conservation et les milieux naturels à prioriser : <ul style="list-style-type: none"> Analyses géomatiques Inventaires fauniques Inventaires floristiques Activités de science citoyenne 	Environnement Mauricie Organismes de conservation MRC/Municipalités Organisations de la foresterie privée	Rapport d'inventaires faunique et floristique Nombre d'activités de science citoyenne	Inventaires fauniques et floristiques sur au moins 10 sites pour une meilleure connaissance des milieux naturels du corridor Réalisation d'au moins une activité de science citoyenne pour favoriser l'implication du milieu	2025-2026	\$\$
9	Intégrer le corridor dans les documents réglementaires et/ou les outils de planification (notamment en lien avec les OGAT)	MRC / Municipalités <i>Soutien :</i> Environnement Mauricie	Nombre de municipalités/MRC ayant intégré le corridor sud-ouest dans leurs documents officiels	Faciliter la protection du corridor en intégrant des mesures aux documents municipaux dans au moins deux municipalités/MRC	2025-2028	\$\$
10	Accompagner les producteurs forestiers dans la mise en œuvre de plans d'aménagements forestiers bonifiés	Organisations de la foresterie privée <i>Soutien :</i> Environnement Mauricie Organismes de conservation	Nombre de PAF bonifiés mis en œuvre	Mise en œuvre d'au moins 10 PAF bonifiés	2025-2028	\$\$
11	Mettre en œuvre des actions de lutte contre les espèces exotiques envahissantes (EEE) dans les milieux où cette problématique est jugée prioritaire pour la connectivité	Organismes de conservation Environnement Mauricie	Nombre de sites avec des EEE recensées Taille des talles ou nombre d'individus recensées sur les sites Nombre d'actions de lutte contre les EEE réalisées	Inventaires d'EEE sur au moins 10 sites Mise en œuvre d'actions de lutte contre les EEE sur au moins 3 sites	2025-2028	\$\$\$\$
12	Mettre en place des actions de restauration dans les secteurs jugés prioritaires	MRC/Municipalités Fédération de l'UPA Mauricie Organisations de la foresterie privée Organismes de conservation Environnement Mauricie	Nombre de sites où des actions de restauration ont été menées Validation de l'utilisation des sites restaurés par la faune	Mise en œuvre d'actions de restauration des milieux naturels sur au moins 2 sites	2025-2028	\$\$\$\$

\$: 0 à 5000 \$ | \$\$: 5001 à 15000 \$ | \$\$\$: Plus de 15000 \$

Développement d'un accès à la nature de proximité

N°	Action	Porteur	Indicateur de suivi	Cible	Durée	Coût
13	Répertorier les sentiers et accès de plein air existants et communiquer sur la nature de proximité	Environnement Mauricie <i>Soutien :</i> MRC/Municipalités Acteurs du secteur récréo-touristique	Cartographie des accès de plein air existant Nombre de communications en lien avec la nature de proximité	Inventaire exhaustif des accès de plein air existants et partage de cette connaissance au grand public	2025	\$
14	Développer des partenariats avec les acteurs intéressés et négocier des droits de passage en terres privées / Faire la promotion des outils de conservation volontaire	Acteurs du secteur récréo-touristique Environnement Mauricie Fédération de l'UPA Mauricie Organisations de la foresterie privée Organismes de conservation	Nombre de partenariats démarrés Nombre de droits de passages et ou servitude de conservation négociés	Au moins 2 partenaires ou propriétaires engagés dans le projet	2025-2026	\$\$
15	Créer des nouveaux accès aux milieux naturels et créer un réseau de sentier multi-usages qui traverse le corridor complet dans les milieux propices	Acteurs du secteur récréo-touristique MRC/Municipalités <i>Soutien :</i> Environnement Mauricie Organismes de conservation	Nombre de nouveaux accès aux milieux naturels créés	Au moins 2 nouveaux accès aux milieux naturels créés dans le corridor	2026-2028	\$\$\$ Plus de 15000 \$

\$: 0 à 5000 \$ | \$\$: 5001 à 15000 \$ | \$\$\$: Plus de 15000 \$

Fourniture de services écosystémiques

N°	Action	Porteur	Indicateur de suivi	Cible	Durée	Coût
16	Améliorer les bandes riveraines et favoriser la biodiversité (plantation d'arbres, installation d'abris, réduction des pesticides, implantation de plantes mellifères, etc.)	Fédération de l'UPA Mauricie Organisations de la foresterie privée MRC/Municipalités Soutien : Environnement Mauricie Organismes de conservation Ministères (dont MTMD et MAPAQ)	Longueur de bandes riveraines élargies et/ou diversifiées dans le corridor Nombre de sites avec des actions favorisant la biodiversité mises en œuvre	Inventaire exhaustif des sites potentiels d'actions Mise en œuvre de bandes riveraines élargies et/ou diversifiées sur au moins 1 km Mise en œuvre d'actions favorisant la biodiversité sur au moins 2 sites	2025-2028	\$\$\$\$
17	Identifier et promouvoir des méthodes pour éviter l'étalement des périmètres urbains et concilier le développement urbain et la connectivité	MRC/Municipalités Soutien : Environnement Mauricie	Diffusion des méthodes identifiées et des secteurs sensibles auprès de toutes les municipalités concernées	Inventaire exhaustif des méthodes permettant de concilier développement urbain et connectivité et diffusion à toutes les municipalités concernées.	2025-2026	\$
18	Recréer des espaces de liberté pour les cours d'eau	Organismes de gestion de l'eau MRC/Municipalités Soutien : Organisations de la foresterie privée MTMD	Nombre de sites où des actions ont été mises en œuvre	Mise en œuvre d'actions de création/restauration d'espaces de liberté sur au moins 1 site	2025-2028	\$\$\$\$

\$: 0 à 5000 \$ | \$\$: 5001 à 15000 \$ | \$\$\$: Plus de 15000 \$

Renforcement du sentiment d'appartenance

N°	Action	Porteur	Indicateur de suivi	Cible	Durée	Coût
19	Définir une identité de territoire (nom, vision, mission, etc.)	Ensemble des partenaires	Nombre de partenaires ayant validé le document récapitulant le rôle du corridor à long terme	Favoriser la pérennisation du corridor en s'accordant sur son avenir avec au moins 10 partenaires	2025	\$
20	Définir un plan de communication/diffusion d'information et mener des activités d'éducation et de sensibilisation dans les écoles (sorties, activités, concours, etc.)	Environnement Mauricie Soutien : Organismes de conservation Organisations de la foresterie privée	Plan de communication Nombre d'activités de sensibilisation effectuées	Améliorer la visibilité du corridor en communiquant auprès d'au moins 3 publics différents sur son existence	2025-2026	\$\$
21	Sondier les propriétaires concernés pour les faire participer activement et identifier des personnes motivées qui pourront servir d'ambassadeurs du projet	Environnement Mauricie Organismes de conservation Organisations de la foresterie privée	Nombre de propriétaires rencontrés Nombre d'ambassadeurs trouvés	Favoriser l'implication des citoyens et faciliter la propagation des bonnes pratiques en rencontrant au moins 20 propriétaires dont 3 seraient d'accord pour agir comme ambassadeur	2025-2026	\$
22	Créer et faire signer une charte d'engagement et d'adhésion au cadre de gestion et au plan d'action pour les acteurs du territoire et les citoyens	Environnement Mauricie Organismes de conservation Organisations de la foresterie privée	Nombre de citoyens ayant signé la charte Nombre de municipalités/MRC s'étant engagées	Encourager l'implication des citoyens en obtenant au moins 30 signatures et officialiser l'appui du milieu municipal avec des résolutions d'au moins 4 municipalités/MRC	En continu	\$

\$: 0 à 5000 \$ | \$\$: 5001 à 15000 \$ | \$\$\$: Plus de 15000 \$



CONCLUSION

L'identification du corridor sud-ouest et l'affinage de son tracé ainsi que la réflexion sur les enjeux du territoire et le rôle que le corridor doit jouer pour y répondre ont permis de définir un plan d'action ambitieux pour le sud-ouest de la Mauricie. Tout ce travail, réalisé en collaboration avec l'ensemble de nos partenaires, a aussi permis une **réelle mobilisation des acteurs du milieu et démontré une forte volonté d'agir**.

Les ateliers de concertation menés ont aussi permis de définir un système de gouvernance qui devrait permettre de maintenir cette mobilisation et de garantir des actions cohérentes à l'échelle du sud-ouest de la Mauricie. Un suivi des actions proposées dans ce plan de connectivité sera effectué pour vérifier leur efficacité et pouvoir les adapter dans le futur si besoin.

Le défi est maintenant de mettre en œuvre ces actions en ayant les moyens humains et financiers pour le faire. Il s'agira aussi d'impliquer le plus grand nombre d'acteurs possibles dans le processus pour avoir le plus de chances d'atteindre nos objectifs et de pouvoir aller encore plus loin à l'avenir tout en pérennisant le corridor sud-ouest de manière définitive.



BIBLIOGRAPHIE

CDPNQ - Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (2024). Données de localisation des espèces à statut précaires au Québec.

Godet Claire, Simon Tarabon, Tolga Coskun et Céline Clauzel (2023). Is there a spatial match between roadkill and mitigation measures identified by functional connectivity modeling?

Groupe de travail sur l'adaptation et la biodiversité (2018). Rapport de situation sur l'adaptation, 47 p. Disponible au https://www.ouranos.ca/sites/default/files/2022-07/prog-ecobio-rapport_de_situation.pdf

IQCÉ - Initiative québécoise Corridors écologiques (2024). Qu'est-ce que la connectivité écologique ?. Disponible au <https://connectiviteecologique.com/connectivite-depreciated>

Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs et Centre de la science de la biodiversité du Québec (2023). Base de données sur la connectivité écologique des milieux naturels dans les basses-terres du Saint-Laurent : guide de l'utilisateur, version 1.0., 25 p.



ANNEXE A

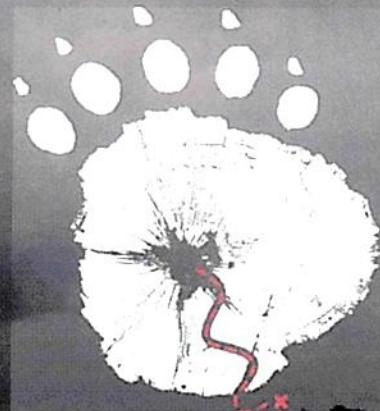
Tous les acteurs du milieu cités ci-dessous ont été invités aux ateliers de concertation mais certains n'étaient pas disponibles et n'ont pu participer que par courriel.

Liste des participants aux concertations en personne et par courriel :

Gouvernance territoriale	MRC Maskinongé, Ville de Trois-Rivières, Municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc
Foresterie	Agence régionale de mise en valeur des forêts privées mauriciennes, Syndicat des producteurs de bois de la Mauricie
Agriculture	Fédération de l'UPA Mauricie
Gestion de l'eau	BVSM, comité ZIP Les Deux Rives, comité ZIP du Lac-Saint-Pierre
Conservation	Agence Parcs Canada, Conservation de la nature Canada, Reliefs mauriciens, Fondation Trois-Rivières durable, Collectif des réserves naturelles de la Shawinigan
Ministères	MELCCFP, MAPAQ, MAMH
Autres acteurs	UQTR, Hydro-Québec, Environnement Mauricie

Liste des acteurs du milieu consultés par courriel :

- Conseil de la Première nation Atikamekw
- Ville de Shawinigan
- Municipalité de Yamachiche
- Municipalité de Saint-Barnabé
- Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès
- Municipalité de Charette
- Municipalité de Saint-Boniface
- Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton
- OBVRLY
- MTMD



Connectivité écologique **Mauricie**

ENVIRONNEMENT
MAURICIE



1060, rue St-François-Xavier, bur. 345
Trois-Rivières, Québec G9A 1R8

819 694-1748

info@environnementmauricie.com

www.environnementmauricie.com

